

Mairie de Crégols
Procès verbal de la séance du conseil municipal
du 7 avril 2026

Présents : Didier Pech, Anne-Marie Delbos, Luc Weiss, Sophie Conquet, Jean-Paul Bernard, Isabelle Jonas, Dimitri Leduc, Marie-Chantal Malgoire

Pouvoirs : -

Absents : -

Secrétaire de séance : Isabelle Jonas

Convocation et ordre du jour du 26/03/2026

La séance est ouverte à 16 h sous la présidence de Didier Pech.

1. Approbation du procès verbal de la séance du 12 mars 2026

Le PV de la séance du conseil municipal du 12 mars est approuvé à l'unanimité.

2. Délibérations

Délibération n°1 : Fixation des indemnités du Maire et des Adjointes

Le Maire rejette l'indemnité maximale des maires des communes de moins de 500 habitants. Il propose une indemnité inférieure, égale à celle de l'ancien mandat, sans augmentation. *La proposition est approuvée à l'unanimité.*

Les Adjointes acceptent l'indemnité maximale des adjoints au maire des communes de moins de 500 habitants.

Délibération n°2 : Délégations consenties au Maire par le conseil municipal

1. Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières.
2. Intenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans les cas définis par le conseil municipal et de transiger avec les tiers dans la limite de 1 000 €.
3. Régler des factures urgentes de 2 000 € maximum tout en en tenant informé les membres du conseil municipal.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

Délibération n°3 : Création des commissions communales

La délibération est approuvée à l'unanimité.

La liste est jointe en annexe.

Délibération n°4 : Personnel administratif : création du poste de rédacteur

Suite à la promotion de Mme Malgoire, création d'un poste de rédacteur au 1^{er} juin 2026.

Délibération votée à l'unanimité.

3. Questions diverses

- Le conseil prend note d'un devis reçu pour le nettoyage des berges sous le terrain de pétanque pour un montant de 3 847 € TTC par la société L'avis des arbres. Il est convenu de demander d'autres devis.
- L'association ADB demande si elle peut avoir une clé pour accéder à la salle du rez-de-chaussée de la mairie. Des doubles vont être faits.
- Concernant le projet de création d'un logement social communal, deux biens sont en vus. La visite d'une maison à vendre à l'entrée du bourg est prévue le 8 avril. Suite au décès de sa propriétaire, une autre maison devrait être mise en vente.
- Lancement de la phase de dépôt du permis pour le projet de vestiaire.
- Le PCS (Plan Communal de Sauvegarde) va être revu cette année et va impliquer les membres du conseil municipal ainsi les habitants. Une simulation devra avoir lieu en concertation avec la préfecture.
- Le site Internet va être mis à jour en deux temps. Premier temps : mise à jour de l'existant et deuxième temps : voir avec le CDG46 ou autre pour une refonte du site.
- Le budget 2026 sera voté au prochain conseil municipal du 28 avril 2026.
 - x Besoin de rencontrer Norman Guardia (conseiller aux décideurs locaux du service des impôts) avant le 28 avril afin de déterminer la capacité d'emprunt de la commune pour l'acquisition du logement social communal.
 - x Les élus recevront par mail le projet de budget avant le conseil du 28 avril.
- Le conseil est informé que 2 bâtiments de la commune font l'objet d'une mise demeure « maison en péril ».
- Le conseil est informé que le contrat de location SFR à Trégoux n'a toujours pas été dénoncé par SFR. La Mairie est toujours en attente de la modification de l'arrêté par la préfecture. Il est convenu de relancer la préfecture.

La séance est levée à 19 h.

Le Maire,


La Secrétaire de séance,
